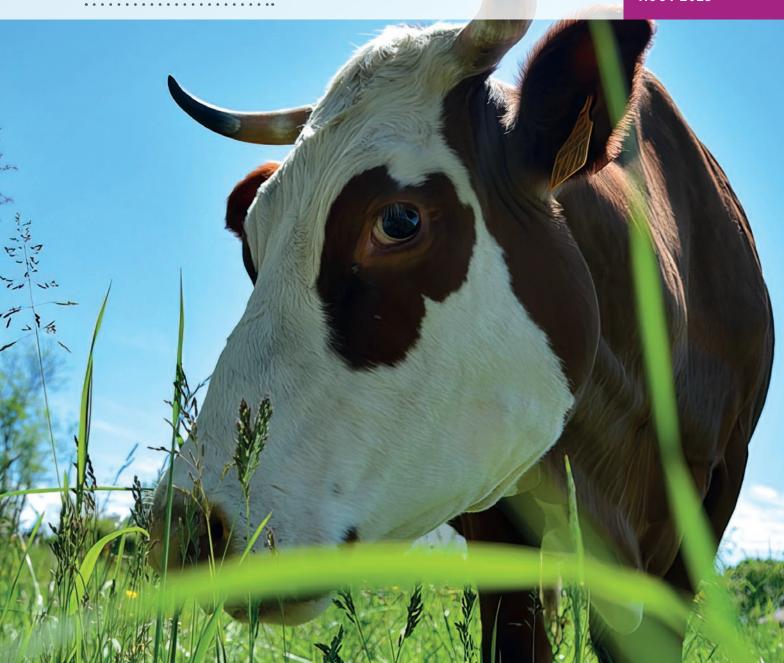
LLAZ &Veus

MAGAZINE D'INFORMATIONS **MUNICIPALES**

N°42 JUIN - JUILLET **AOÛT 2023**





COMMISSIONS Budget 2023

pages 8 et 9

FOCUS

Portraits d'éleveurs pages 12 à 15

ASSOCIATIONS Cahier spécial

pages 16 à 18

Retour en images



Clocher, pigeonnier, tour... le Jardin des Livres est lancé. Un grand merci aux Compagnons pour le don de cette magnifique réalisation et au Service Technique pour les sièges.



Salle comble pour la projection du film "Ma ville Demain", qui initiait le programme d'animations autour de la transition écologique. En présence de Caroline Dragacci.



Une table ronde fort intéressante sur le handicap et les façons de le dépasser. En arrière plan, de magnifiques photos de montagne de Gilles Place, photographe et intervenant.



Une bibliothèque plus spacieuse et plus claire, inaugurée début avril en présence des lecteuret des bénévoles.



Encore une cérémonie de commémoration réussie, du soleil, des enfants impliqués, un public attentif et la fanfare de l'Echo du Parmelan!



Malgré une météo capricieuse le 13 mai, Villaz en Fête a remporté un franc succès! Merci aux associations présentes pour leur bonne humeur et leur convivialité.



LE MOI

Chers (ères) amis (es) de Villaz,

Le 27 mars, nous avons voté à une très large majorité le budget 2023, après plusieurs réunions depuis janvier des commissions et de l'ensemble des élus. Comme les autres communes, nous avons bien sûr dû prendre en compte dans notre fonctionnement les nouvelles données de l'inflation, la hausse des coûts des matériaux et de l'énergie.

Malgré tout, les demandes de subventions des associations pour leurs fonctionnements ont néanmoins pu être quasiment toutes satisfaites.

Côté investissements, le montant du budget est exceptionnellement élevé (3,8 M€). La plupart des projets travaillés, affinés et proposés par les commissions a été retenue, dans un contexte où nous avons tenu à prendre en compte les besoins importants de ces trois prochaines années définis dans notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements).

Pour 2023, les principaux chantiers seront donc la poursuite des travaux de sécurisation et d'aménagement des voiries, le changement de la pelouse synthétique du Varday et la rénovation énergétique des bâtiments énergivores. Pour 2024, les travaux de la nouvelle crèche associée à 30 logements aidés seront, entre autres, lancés. L'année 2025 devrait voir les travaux d'extension du cimetière.

Comme je le disais lors d'un précédent édito, nous naviguons dans une période de turbulences et d'incertitudes, nous tenons néanmoins à préserver du mieux possible le pouvoir d'achat de nos habitants et avons donc décidé de maintenir les taux de la fiscalité locale.

Coté personnel, je tiens à saluer ici le travail quotidien de nos agents pour le fonctionnement de tous nos services et leur travail de préparation et d'accompagnement de nos projets. Fin avril, nous avons recruté notre nouvelle responsable des services techniques, que nous vous présenterons lors du prochain numéro. Elle remplace notre chef de projet, qui nous avait quittés pour une commune plus importante début 2023.

Par ailleurs, vous me le dites souvent, il y a beaucoup (trop?) de chantiers à Villaz. Comme déjà plusieurs fois expliqué, nous devons faire ce que nous pouvons pour rattraper notre retard de logements aidés et en même temps entretenir notre patrimoine et continuer à nous équiper. Nous sommes conscients que tous ces travaux génèrent des nuisances et des mécontentements. Dans ce cadre, nous avons souhaité nous engager avec d'autres communes à respecter et faire respecter une charte pour la qualité de l'air, fruit d'un travail de concertation avec les entreprises du BTP et ainsi nous permettre de maintenir notre 3° place départementale parmi les communes de 2000 à 3500 habitants où il fait bon vivre.

Pour terminer, je voulais vous confirmer que le 16 juillet prochain, nous aurons le plaisir de voir passer à Villaz le Tour de France 2023. Bien sûr, un dispositif de sécurité important sera mis en place pour quelques heures. Merci à tous de votre compréhension pour ce beau moment.

Avec toute l'équipe municipale, je vous assure de notre volonté de servir au mieux notre belle commune.

Votre Maire, Christian Martinod

PEFC 10-

Directeur de publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Aurélia Gomila, adjointe au Maire ; Sophie Feissel, conseillère déléguée ; Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Christian Lépinard, Alicia Dufournet, Bernard Clary, Catherine Daniel, Lionel Roques, adjoints au Maire ; Pascale Paris, Sébastien Bouchardy, Bertrand Schutz, conseillers municipaux.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti





Un chantier de grande ampleur route des Provinces et route du Félan

La signature à la fin du mois de mars du procès-verbal de réception des travaux d'enfouissement et d'éclairage public finalise cet important chantier. C'est l'occasion pour nous d'en dresser le bilan.

La restructuration de la voirie de la partie haute de la route des Provinces et de la route du Félan était rendue nécessaire par la construction de plusieurs ensembles immobiliers dans ce secteur, représentant près de cent nouveaux logements : le clos des Vignes, les jardins de Villaz et l'Inspiration. Ces nouveaux logements apportent en effet un surcroît de circulation et une demande de cheminement piéton sécurisé vers le chef-lieu tout proche. Les deux derniers programmes ont d'ailleurs contribué au financement de l'opération à travers une taxe d'aménagement majorée.

La conception et la maîtrise d'œuvre du chantier ont été confiées au cabinet Longeray après mise en concurrence. Deux réunions d'échange ont eu lieu avec les riverains durant la préparation du projet. Le cahier des charges de l'opération comportait notamment:

- la réalisation d'un trottoir depuis la dernière habitation permettant de rejoindre le cheflieu
- l'amélioration du débouché de la route du Félan sur la route de la Fillière,
- la création d'un point d'apport volontaire des déchets enterré et végétalisé permettant de limiter les nuisances,
- le remplacement du réseau d'eaux pluviales en partie endommagé,
- la réimplantation de la croix, élément du patrimoine.

Fort opportunément, le service de l'eau du Grand Annecy a décidé de remplacer la canalisation d'eau potable sur le même secteur, ce qui a permis de grouper les travaux. L'enfouissement des réseaux n'était en revanche pas prévu au programme initial. Cependant, face au constat de l'état des poteaux en bois, une décision d'enfouir les réseaux (télécommunication, électricité) et



de moderniser l'éclairage public a été prise, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage du SYANE, la commune contribuant partiellement au coût de l'opération. Concernant l'éclairage, l'opération a permis d'en améliorer la qualité tout en diminuant la consommation (30 W par poteau contre 150 W auparavant). La technologie actuelle permet un éclairage ciblé et économe en énergie.

Enfin, la commune a mis en place un balisage du chef-lieu au chemin de Saguignon au moyen de panneaux réalisés par l'association Bien Vivre à Villaz.

En conclusion, une opération de grande ampleur qui a mobilisé pas mal d'énergie de la part des services techniques et des élus, mais qui s'est parfaitement déroulée!

Des trottoirs et un point déchets tout neufs au chef-lieu

Le programme immobilier Triptik est arrivé à sa phase finale et la plupart des logements sont désormais occupés.

Pour mémoire, il associe :

- la création d'un collectif regroupant dix logements locatifs sociaux par Halpades,
- la rénovation de l'ancien café Duret, avec la création de quatre logements en accession par Primalp,
- la création d'un collectif regroupant onze logements en accession par Primalp.

Lors de la genèse du projet, la commune avait négocié avec le promoteur la rétrocession d'une bande de terrain afin d'élargir le trottoir le long de la route des Vignes. La réalisation d'un tel chantier créant fatalement quelques dégâts sur la voirie, le promoteur a accepté le changement de portions de bordures de trottoir et la réfection intégrale du revêtement en

enrobés. Le cheminement des piétons ainsi que le déneigement s'en trouvent désormais grandement facilités.

Par ailleurs, sur de tels projets, le Grand Annecy demande au promoteur une participation à la création ou à l'agrandissement d'un point d'apport volontaire pour les déchets. Dans le cas présent, la reconstruction intégrale du point situé à l'entrée de la rue des Otalets est en cours.



Aménagement de sécurité

chemin de Rossand

La commune avait reçu de la part de riverains des récriminations concernant la vitesse de certains véhicules sur cette petite voie.

La commission voirie a analysé le problème, puis expérimenté la mise en place de chicanes provisoires.

Deux emplacements ont été testés. Un aménagement simple avec des balises a été réalisé.

Nous comptons sur le sens des responsabilités de chacun pour comprendre l'intérêt de ce type d'aménagement et le respecter.

Mise à jour de l'adressage sur la commune

Depuis quelques mois, la commune s'est lancée dans un important projet de mise à jour de l'adressage sur l'ensemble de son territoire, avec l'aide de l'entreprise CICL.

En effet, cette compétence communale a un impact direct sur les habitants, en permettant le fonctionnement efficace de nombreux services : distribution du courrier, livraison de colis, déploiement de la fibre, guidage GPS... Un bon adressage peut être vital en cas de besoin d'intervention rapide des secours.

L'adoption de la loi 3DS en février 2022 a confirmé l'obligation pour toutes les communes de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits et à la numérotation des constructions.

Pour ces raisons, il convient aujourd'hui de renommer les voies de desserte d'un certain nombre d'habitations et de leur réaffecter un numéro d'adressage, afin de les rendre plus facilement identifiables auprès des services et prestataires.

La note d'organisation de cette opération est consultable sur le site Internet de la commune. Les modifications vont être conduites progressivement, par secteur. Les habitants concernés seront informés individuellement. Lorsque la voie devant être renommée est une voie privée ouverte à la circulation, les copropriétaires seront consultés sur le choix du nom de cette voie. Dans tous les cas, une fiche aidant aux différentes démarches administratives sera remise. A noter qu'un site Internet gouvernemental permet de déclarer la nouvelle adresse simultanément à plusieurs organismes: fournisseurs d'énergie, Pôle Emploi, Sécurité Sociale, service des impôts, service des cartes grises.

Nous sommes bien conscients des désagréments que peut causer ce changement en termes de démarches administratives mais c'est la meilleure solution pour garantir aux habitants d'être parfaitement identifiés auprès des différents acteurs du territoire (services de secours, énergie, télécommunications, livraisons diverses...) et ainsi continuer à bénéficier de leurs services de façon optimale.

Dépôts sauvages

Les rappels, les avertissements et le bon sens ne sont décidément pas suffisants pour que certains stoppent leurs dépôts sauvages en pleine nature! Ces personnes ont de toute évidence du mal à prendre conscience de la valeur de nos patrimoines et espaces.

Voici encore trois exemples mis en évidence ces derniers mois. Nous remercions vivement les témoins qui pourraient nous communiquer des indices sur ces agissements inacceptables.







Attention

aux constructions illégales

Comme déjà mentionné p.4 du Villaz & Vous n°40, une déclaration préalable de travaux est très souvent exigée pour de nombreux travaux et aménagements privés.

Face aux constructions illégales, le parquet d'Annecy se montre très offensif et veut faire preuve d'exemplarité contre les infractions à l'urbanisme.

C'est pourquoi nous vous conseillons de prendre contact avec nos services pour tout projet, afin d'éviter les mauvaises surprises. La Mairie est en effet en droit, et fortement incitée par le Grand Annecy, à demander un contrôle en fin de travaux.

Quelles autorisations, pour quels travaux? Consultez le site Internet de la commune: www.villaz.fr/services/ service-urbanisme.



Le nouveau terrain synthétique c'est pour cet été!

On le sait, pour jouer au foot, la recette est simple, il faut des joueurs, un ballon, un arbitre, un zeste de public déchaîné, un peu d'équipement, de l'émotion, de la mixité et le tour est joué! Enfin presque... N'oublions pas l'essentiel: le terrain! Même s'il est vrai que le football peut se jouer n'importe où.



En parlant du rectangle vert justement ! Savez-vous que le terrain pour l'ASP VILLAZ, club de foot amateur depuis 1967, c'est une longue histoire ! On pense tous que le premier terrain se trouvait au chef-lieu. Absolument pas !

En 1967, le stade se situait près de la scierie de Xavier Martinod. Puis, c'est à côté du lavoir près de la famille Contat que les matchs se jouaient. C'est par la suite qu'il a été décidé de construire un terrain stabilisé au chef-lieu. Aujourd'hui, il est devenu le lieu central pour les manifestations du village.

Lorsqu'en 1981, le complexe sportif du Varday vit le jour, c'est un terrain en herbe qui fût choisi! Ce lieu devint, dès lors, un véritable "lieu de vie" comme dirait Denis Allard, le président du District Football Haute-Savoie Pays de Gex.

En 1999, avec l'arrivée du Président Joseph Péron, la municipalité a opté pour le changement du revêtement, qui a conduit à la construction d'un terrain synthétique en 2004.

En 2023, après 19 ans de service, force est de constater que le terrain est usé et l'éclairage n'est plus fonctionnel, générant des coûts d'entretien important. Près de 20 ans de longévité pour ce terrain, lorsque la durée de vie moyenne est de 12 ans. On pourra dire qu'il a bien vécu et a été "bien rentabilisé"!

L'arrivée d'un nouveau comité au sein de l'ASP VILLAZ en 2020, sous la présidence de Jean-Marc Eklou, une volonté forte de modernisation du club, son fonctionnement, ses équipements et l'infrastructure... Un plan est proposé à la municipalité, qui donne un retour favorable.

En 3 ans, le club a bien évolué :

- Nombres de licenciés: 180 (en 2020) vs 290 (en 2023) dont 95 % de villazois
- Création d'un pôle féminin en entente couvrant les 3 catégories (U15-U17-Seniors)
- Formation des jeunes : 18 bénévoles et 3 salariés pour les encadrer
- Fort développement du sponsoring pour investir dans du matériel et des équipements
- Évolution digitale et communication : nouveau site Internet, inscription dématérialisée et présence forte sur les réseaux sociaux
- 10 manifestations par années (Soirée couscous, soirée année 80, tournois à l'étranger, Octobre Rose...)

Face à ce beau développement, l'évolution du terrain devenait une nécessité.

Le Covid étant passé par là, c'est à la rentrée 2021 que la décision a été prise par le Conseil Municipal de lancer une étude pour permettre de prendre une décision éclairée. Lionel Roques, adjoint aux travaux, a été mandaté pour piloter le projet.

Ce qui fait la beauté de ce projet, c'est que, dès son démarrage, a été constituée une « Dream Team Municipalité / ASP » ayant pour capitaines Lionel et Jean-Marc, composée d'élus : MM Falabrino, Mercy, Schutz, Frisson (remplacé par M^{me} Lemma) et de membres de l'ASP : MM Auger, Clou, Lagrange

C'est le 15 avril 2022 que le 1^{er} comité de pilotage a eu lieu et que les objectifs et contraintes ont été clairement posés :

- Le changement de revêtement doit avoir lieu courant 2023 car en 2024 la pratique sur le terrain actuel ne sera plus autorisée compte tenu des nouvelles normes.
- •Le nouveau terrain est sous budget contraint et maîtrisé pour permettre le financement des autres projets importants de la commune (crèche, rénovation énergétique, voirie, autres associations...).

- Le terrain devra répondre aux normes actuelles imposées par la fédération, mais aussi prendre en compte et anticiper les évolutions réglementaires, notamment sur les types de remplissages, afin de ne pas créer de pollution environnementale.
- Le choix du revêtement du terrain devra s'adapter au sol et au climat, prendre en compte l'avis d'experts externes, mais aussi le retour d'expérience des autres clubs ayant réalisé des changements.
- Le comité de pilotage se doit d'avoir des échanges transparents et constructifs.

Avec l'aide du maître d'œuvre, les ateliers Chanéac (Chambéry), un choix éclairé sur le futur revêtement et les éclairages, le budget, les prestataires et le planning ont été validés!

Le revêtement sélectionné est un gazon synthétique, sans remplissage, avec couche de souplesse. Le prestataire retenu est la société COSEEC (La Balme de Sillingy) pour un montant de 496 308 € HT.

L'éclairage sera remplacé par des projecteurs LED, améliorant la qualité de l'éclairage, la sélectivité de demi-terrain et moins consommateurs d'énergie. Le prestataire retenu est la société HTB SERVICES (Poisy) pour un montant de 39 400 € HT.

Ce projet d'envergure pour la commune a nécessité la demande de subventions auprès de l'État, la Région, le Département et le District. Nous les remercions tous pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre candidature.

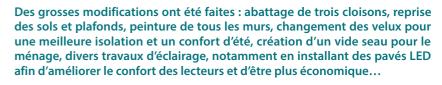
Les travaux débuteront fin juin, pour se terminer mi-août 2023.

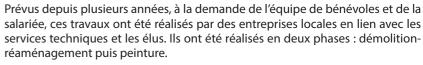
Nous tenons à remercier les élus du comité de pilotage et l'ensemble du Conseil Municipal, les membres de l'ASP, les employés de la mairie, ainsi que les autres personnes ayant aidé à construire ce projet (District Haute-Savoie Pays de Gex de Football, la commune de Thyez, les clubs partenaires...) pour leur investissement.

Rendez-vous le samedi 9 septembre pour l'inauguration officielle!



Les travaux de la bibliothèque municipale





Les bénévoles, aux côtés de la salariée, ont en grande partie assuré le ménage, le remontage des étagères et la réinstallation des livres dans les espaces : 63 heures après les travaux de démolition et 216 heures autour de la peinture. Merci à eux!

Depuis mars, la bibliothèque est heureuse de vous accueillir dans des espaces lumineux, confortables et repensés pour un usage optimisé.



Vandalisme sur les locaux techniques du réseau fibre optique

Opération coup de poing des élus de Haute-Savoie le vendredi 24 février, avec la mobilisation d'élus de Villaz.

Le réseau public fibre optique sous maitrise d'ouvrage du SYANE pour les communes de Haute-Savoie subit des dégradations répétées et systématiques perpétrées par les opérateurs privés et leurs sous-traitants. Ces dégradations sont à l'origine des délais abusifs de raccordement des particuliers et des coupures subies par tous les usagers.

La législation actuelle donne toute liberté aux grands opérateurs privés dans la réalisation des raccordements. Sans encadrement de leur sous-traitance par la loi, les effets produits sont délétères, ils pénalisent les entreprises et les particuliers, en plus de dégrader le réseau public et son image.

Pour les dénoncer et protéger les biens communs, une action de mobilisation aux quatre coins du département a eu lieu le vendredi 24 février. Symboliquement, les accès de plusieurs locaux de raccordement ont été bloqués. Ce fut l'occasion pour Lionel Roques, Pascale Paris et Alain Falabrino de visiter le local NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Villaz et de constater les dégradations : serrure inactive bloquée ouverte, accumulation de déchets et climatisation soufflant du chaud!

Suite à cette opération, la Direction d'Altitude Infrastructure, le délégataire pour la Haute-Savoie, a confirmé au Président du SYANE remettre en état la totalité des locaux techniques NRO du département sur la période mars-avril 2023 et proposer une première prise en charge de locaux techniques à équiper de vidéoprotection en priorité, dont celui de Villaz.





Le budget de la commune en 2023

Le Conseil Municipal du 26 Mars a voté le budget communal 2023. Comme chaque année, ce budget est le fruit d'un travail de plusieurs mois, impulsé par la commission Finances, Administration Générale et Vie économique, garante de l'équilibre financier et budgétaire de la commune. Il est élaboré à partir des propositions de chacune des commissions et en concertation avec l'ensemble du Conseil Municipal lors de réunions de travail. Il s'inscrit dans la continuité du travail de prospective financière et du plan pluriannuel d'investissement (PPI) mis en place en 2022. Toutefois, la conjoncture économique, notamment la hausse des coûts de construction, des matériaux et de l'énergie, de même que l'inflation, impactent fortement le budget et ont nécessité de prioriser et arbitrer les dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.



Pour 2023, le montant de la section de fonctionnement est de 6 535 201,24 €. Il est en nette augmentation par rapport à 2022, essentiellement dû à la conjoncture et l'inflation, comme expliqué plus haut.

Nous bénéficions toutefois d'un report d'excédent de fonctionnement pour 3 264 098 € lié à des actions reportées, ainsi qu'une gestion prudente et maitrisée de nos dépenses.

La commune rencontre des difficultés de recrutement, comme nombre d'entreprises et d'administrations publiques. Il v a toujours plusieurs vacances de poste, notamment le poste de responsable comptabilité et ressources humaines ; le chef de projet travaux vient d'être remplacé. La commune a travaillé sur son attractivité en mettant en place une participation mutuelle et prévoyance et en augmentant les tickets restaurant, afin d'offrir des avantages aux salariés et permettre de fidéliser le personnel, tout en contenant les dépenses. La hausse du SMIC et de la valeur du point de la fonction publique vient aussi accroitre le poste charge de personnel.

Malgré ces hausses et la conjoncture, le solde de la section de fonctionnement 2022 abonde la section d'investissement à hauteur de 3 322 824 €.

Un budget en suréquilibre en investissement

Le montant des dépenses de la section d'investissement atteint 3 805 363 €. Les recettes d'investissement atteignent quant à elles 5 809 969 €. Le budget d'investissement est donc en suréquilibre de 2 004 507 €. Ce suréquilibre s'explique par le recours à un emprunt bancaire de 2 000 000 € contracté par la commune pour financer les projets ambitieux du mandat, notamment le projet d'aménagement des Cruets intégrant une nouvelle crèche et des logements sociaux, qui débutera sur 2024. Ce montant avait été défini lors du travail de prospective financière réalisé avec le trésor public, afin de dimensionner le besoin au plus juste. Cet emprunt a été souscrit au moment où les taux étaient encore bas, permettant de bénéficier d'un taux fixe de 1,6 %.

En préservant ce montant pour 2024, les investissements sur 2023 seront toutefois ambitieux : rénovation du terrain de foot synthétique et de son éclairage (668 000 €) et d'un terrain du tennis, réaménagement de la bibliothèque, engagement de la rénovation énergétique des bâtiments avec la salle d'animation (252 000 €), rénovation de la toiture du CTM et installation de panneaux photovoltaïques (350 000 €), réfection de l'éclairage public de l'avenue de Bonatray, lancement de l'étude relative à l'extension du cimetière, installation d'un colombarium au cimetière et provisionnement de 140 000 € pour les travaux d'agrandissement, sécurisation de l'école dans le cadre du plan Vigipirate, aménagement d'une partie de la cuisine de la

cantine, rénovation de la salle des mariages, voies pour favoriser la mobilité douce, travaux d'aménagement de voiries, en particulier:

- aménagements de sécurité route du pont d'Onnex,
- · sécurisation de l'accès aux Cascades,
- réaménagement de l'avenue de Bonatray.

Ces dépenses d'investissement s'accompagnent d'un travail d'optimisation financière avec notamment des demandes de subventions réalisées auprès de l'État, la Région et le Département, pour préserver la santé financière de la commune.

De plus, il a été décidé de ne pas augmenter la fiscalité en 2023, bien que la suppression de la taxe d'habitation et la compensation décroissante de celle-ci réduisent drastiquement les recettes communales.

La commune reste très vigilante sur l'exécution du budget, afin d'assurer une gestion des dépenses publiques prudente et cohérente, tout en continuant à mener une démarche active en faveur de ses habitants et de ses usagers, en améliorant les services, entretenant l'existant et investissant de manière rationnelle et mesurée dans de nouveaux équipements à leur intention.

BUDGET 2023

en recettes et dépenses

2,005 M€ Budget d'investissement



Que fait Villaz avec 100€?

FONCTIONNEMENT: 63,20€





11,95€ Charge de personnel





Subvention au CCAS, aux associations, à la crèche et FOL



Entretien voirie & bâtiments



1,45€ Restauration scolaire



0,95€ Dépenses imprévues



0,95€ Charges financières



0,70€ Indemnités et formation des élus

INVESTISSEMENT: 36,80€



Aménagement des réseaux et voiries





Bâtiments publics et autres investissements 1.95€ Cimetière



2,79€



1,12€ Études techniques,





5,82€



6,67€ Terrains de foot



0,97€ Dépenses imprévues



Comment finance-t-on les dépenses de la commune ? Pour 100€ :



Résultat de l'exercice précédent en fonctionnement et investissement

à la suppression de la taxe d'habitation

Taxes d'aménagement et fonds de compensation liés à la TVA



Compensation de l'état suite

Redevance du domaine public,

16,20€



de fonctionnement



et dotation de solidarité

Report de la section



Produits de cession de foncier communal (Les Cruets)

(Région, État, Département)



Divers

8,540 M€ dont:

6,535 M€

Fonctionnement équilibré



Le repas des Aînés

En dernière minute, le repas festif prévu à la salle d'animation a dû être annulé et remplacé par des repas à emporter. La forte recrudescence de COVID et d'états grippaux, sur Villaz, signalée par les professionnels de santé, nous a malheureusement amenés à prendre cette décision rapide pour préserver la santé de nos aînés.

190 repas furent distribués le dimanche 2 avril matin par des élus du Conseil Municipal et des membres du CCAS.

Malgré la déception pour certains de ne pouvoir partager ce moment convivial, cette décision a été approuvée par la plupart et la qualité du repas appréciée si l'on en croit les messages de remerciements envoyés à la mairie.



"Un grand merci à toutes et tous pour nous avoir offert un repas plus qu'honorable surtout en cette période où il vous a fallu annuler le repas festif. Vous avez mis les grands plats dans les petits et ce avec brio."

"Nous vous remercions pour le repas des aînés. C'était copieux et délicieux. Nous avons bien

SOCIAL



Une centenaire dignement fêtée

Organisée à l'initiative du club des aînés et du CCAS, la fête anniversaire s'est déroulée le 18 mars en présence de 57 personnes, des adhérents du club des aînés de Villaz, de l'ADMR, des clubs des aînés de Nâves-Parmelan et des Ollières.

Madame Sauvage était entourée de sa famille. Elle a impressionné tout le monde par sa gentillesse et le petit moment de valse restera certainement dans les mémoires! Sa fille, qui la décrit comme une personne discrète et réservée, fut surprise et ravie de la voir aussi à l'aise avec tout le monde. Arrivée sur la commune en 2008, Madame Sauvage s'y plait, elle savoure "l'ambiance village", les gens qui la saluent spontanément...

Très vite inscrite au club des aînés, elle s'est tout de suite sentie bien et continue à participer aux jeudis du club.



Projets en cours

Les Jardins partagés s'étendent.

Après les parcelles du Pré Fleuri, les dix parcelles des Cruets ont été attribuées et les heureux bénéficiaires se sont mis au travail avec l'indispensable soutien de Pierre Allard-Métral, notre "jardinier-conseil".

D'autres nouvelles dans le prochain Villaz & Vous!

Coup de pouce numérique

Les rendez-vous individuels "coup de pouce numérique" à destination des + de 60 ans, mis en place par le CIAS (Grand Annecy), sont en cours et tous les créneaux de février à juin (36) ont été réservés!

Ces cours donnent pleine satisfaction aux participants.



Collecte en faveur du peuple turc

Nous souhaitons saluer l'initiative de Philippe Thabuis pour la collecte de vêtements, couvertures, matériels médicaux, produits d'hygiène, suite au tremblement de terre en Turquie.

Merci aux villazoises et villazois pour leur générosité, merci aux bénévoles qui se sont associés spontanément pour la collecte, le tri et le conditionnement avec étiquetage en français et en turque le 8 mars dernier dans la salle d'animation de Villaz.

Près de 200 cartons ont ainsi été préparés, qui seront acheminés et distribués localement par des associations turques. Bravo à toutes et tous pour cette bien belle initiative solidaire.





Témoignage

66 "Vivre et aimer les autres", mes parents m'ont donné cette éducation.

C'est pourquoi, lorsque j'ai vu les images terrifiantes des séismes du 6 février en Turquie et en Syrie, provoquant plus de 50 000 morts et autant de disparus sous les décombres uniquement en Turquie, je me suis dit qu'il fallait les aider. Eux qui ont froid, eux qui n'ont plus de toits, plus de familles, plus rien.

Alors j'ai tout simplement lancé une collecte de vêtements chauds, couvertures, matériels médicaux et produits d'hygiène devant le Carrefour de Villaz.

Pendant deux semaines, les villazois ont été fantastiques en laissant parler leur cœur.

Mercredi 8 mars, à la salle d'animation mise à disposition gracieusement par la mairie, s'est retrouvée une trentaine de bénévoles pour trier tous ces vêtements de très bonne qualité. Tous les cartons ont été scotchés, étiquetés en français comme en turque. M. Martinod, Maire de Villaz, a tenu à remercier les donateurs, de même que les bénévoles qui sont repartis fatigués mais le cœur rempli de joie d'avoir accompli quelque chose de beau pour un peuple dans la misère. Le voyage a commencé début avril pour les cartons, par l'intermédiaire d'une association turque.

Philippe Thabuis

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Le 20 mars, en présence de M. le Préfet, M. le Maire a remis un extrait de la Déclaration des Droits de l'Homme à M. James Weatley, de nationalité britannique, habitant Villaz depuis plusieurs années, route du Pont d'Onnex.



Retour sur la concertation du PADD



Près de 1000 habitants et acteurs du Grand Annecy se sont mobilisés

pour contribuer à la construction du PADD, du 29 novembre 2022 au 29 janvier 2023. Par questionnaire, lors d'ateliers ou de soirées-débats, tous ont pu exprimer leurs attentes et propositions pour l'aménagement du territoire. Retrouvez le bilan et la suite de ce projet sur le site : https://www.grandannecy-plui.fr/.

Portraits d'éleveurs

Bien qu'ayant connu un développement indéniable, Villaz reste une commune rurale grâce à la forte présence d'exploitations agricoles. Il s'agit principalement d'élevages laitiers, mais aussi de maraîchages et même d'un viticulteur. Il n'est pas rare de se retrouver face à un troupeau ou un tracteur sur les routes de la commune. Il s'agit donc de trouver les moyens de cohabiter avec des attentes et des nécessités très différentes.



GAEC Le Parmelan à Ronzier

Michel et Damien Déronzier

En 1955, le grand-père de Damien débute l'exploitation qui va se transformer en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec l'implication du fils Michel en 1978. Une vingtaine d'années plus tard, Denise, la femme de Michel, le rejoint dans le GAEC. En 1999, Damien prend la place du grand-père au sein du GAEC Le Parmelan.

Il s'agit d'un élevage laitier qui produit du lait pour le reblochon "pour les habitants d'ici bien sûr, dit Damien, mais aussi pour le reste du monde!" L'exploitation s'étend sur 92 hectares répartis sur 4 communes : Villaz principalement, mais aussi Nâves-Parmelan, Thorens et Thônes. L'alpage est sur Aviernoz. Le troupeau compte 100 vaches laitières montbéliardes et 80 génisses.

Quand on évoque les changements de la commune, Damien pense aussitôt aux voitures stoppées en attendant que le troupeau passe, du pas tranquille des vaches. "Des changements, c'est surtout plus de constructions, plus d'habitants et plus de voitures sur les routes." Pas facile avec les troupeaux qui rejoignent les champs. "Il faut bien que les gens supportent, comme on les supporte nous aussi." Dans cette cohabitation, il regrette particulièrement la méconnaissance des pratiques agricoles. Notamment la présence de chien de compagnie que leur maître invite à déféquer dans les champs destinés au foin. Cette pratique est susceptible de réellement porter préjudice au bétail.



GAEC Les Narcisses

Blandine, Grégory et Sébastien Paulme

L'exploitation située route des Mivres à Villaz a démarré en 1920. Au départ, il y avait 10 bêtes, un alpage et le restaurant du Parmelan, jusqu'en 1946. A partir des années 70, la ferme s'agrandit et quand Hubert, père de Sébastien et Grégory, reprend l'exploitation, le troupeau et les pâturages augmentent. Actuellement, Blandine, Grégory et Sébastien gèrent un troupeau de 100 bêtes : "50 vaches laitières et 50 génisses pour le renouvellement" précisent-ils. Bien que le père ait pris sa retraite, il continue à donner un coup de main car il y a toujours des choses à faire!

Le GAEC des Narcisses est connu pour sa production de fromages : reblochon, abondance, différents types de raclette, faisselle et fondant du Parmelan, la spécialité de Blandine. A leur production s'ajoutent des fromages produits dans les environs proches : chèvre et brebis, que l'on peut retrouver dans leur boutique. De même qu'ils élèvent leurs propres génisses, ils produisent leur foin et leurs céréales.



Exploitation

Alain Bonaventure, chemin de Poussy

En 1988, Alain Bonaventure a repris l'exploitation à la suite de son père, qui l'avait lui-même rachetée à un grand-oncle "natif de Villaz".

Il travaille seul avec un troupeau de 28 vaches laitières (Abondance, Tarines, Montbéliardes) et 8 génisses. Le lait produit sert à la fabrication du reblochon ce qui implique, comme ailleurs, le respect de normes draconiennes quant à l'alimentation des vaches et au nombre de jours en pâture dans l'année. S'il ne cherche pas à tout prix à obtenir le label bio, il en respecte les normes. A 57 ans, même s'il aime son métier, il n'encourage pas sa fille à prendre sa suite: "trop de contraintes, on devient des gestionnaires." S'il exploite actuellement 55 hectares, il n'en est pas pour autant propriétaire et reste tributaire des ventes décidées par les propriétaires pour l'immobilier. Depuis quelques années, il estime avoir perdu 5 à 6 hectares. "Mais ce n'est pas encore trop grave" commente-il.

Il revient, lui aussi, sur le problème croissant des crottes de chien. Les chiens sont bien soignés et vaccinés, pas de souci ; chaque propriétaire n'a qu'un chien, pas de souci non plus. Mais, il y a beaucoup de propriétaires, donc beaucoup de chiens et toujours le même nombre de champs...

Pour l'avenir, il n'envisage pas de s'agrandir, plutôt de faire évoluer son exploitation. Il a déjà commencé à semer du blé sur un peu plus d'un hectare pour la fabrication de pâtes alimentaires. Il a également un hectare de blé tendre pour la farine. Il veut produire et suivre la fabrication de A à Z. Il aménage petit à petit les lieux : une salle de mouture attend l'arrivée du moulin commandé, une salle de fabrication des pâtes. "Ce qui m'intéresse, c'est de travailler la matière première, la voir évoluer." Quand tout sera prêt, il prévoit d'organiser des visites publiques.



Exploitation

Cyril Martinod aux Provinces

Cyril Martinod a repris l'exploitation de son père en 2009. En 2010, il a agrandi des bâtiments pour accueillir un troupeau de 45 vaches laitières, essentiellement des montbéliardes, à la robe blanche parsemée de tâches marron plus ou moins grandes. Il a également 35 génisses pour renouveler le troupeau.

Il produit du lait qu'il revend à la fromagerie Chabert, pour le reblochon fabriqué à Villaz essentiellement. AOP oblige, tout comme ses collègues, il doit respecter un cahier des charges très contraignant. "Le travail a beaucoup évolué, plus de gestion informatique, comptable, de formulaires à remplir" explique-t-il. Cela étant, il estime que l'intervention de la PAC (Politique Agricole Commune européenne) fournit un bon soutien.

Pour ce qui est de la cohabitation avec les autres villazois, il constate qu'ils sont de moins en moins patients sur la route et s'agacent vite derrière les tracteurs ou les troupeaux. Il évoque, lui aussi, le problème des crottes de chiens dans les champs, cause de maladies graves chez les vaches.

Quand on lui parle de l'avenir et de la transmission, il répond que "ça ne va pas rester longtemps possible, mais bon, il y a encore du terrain pour le moment." Son père n'était initialement pas vraiment favorable à ce que Cyril reprenne l'activité, c'est pourquoi il a d'abord passé un diplôme de mécanicien, avant de revenir à l'exploitation.





Chèvrerie du Parmelan,

Jonathan Delétraz et Charlène Avrillon, route des Provinces

Installé pour le moment dans un ancien corps de ferme prêté par la famille, Jonathan Delétraz espère bientôt pouvoir finir son propre bâtiment pour y élever ses chèvres, fabriquer et affiner le fromage.

Après avoir été salarié agricole dans les Aravis puis avoir travaillé comme agent au Service de remplacement, Jonathan vient de créer sa propre exploitation. Début janvier, 45 chèvres sont arrivées. S'îl a choisi les chèvres plutôt que les vaches, c'est d'abord pour des raisons de manque de place et d'investissement.

Le lait de la traite sert à faire du fromage, qu'il fabrique et livre ensuite au Farto, coopérative à Thônes, car il n'a pas encore de local d'affinage. Il fait partie de l'AOP chevrotin, ce qui implique, comme pour d'autres fromages, un cahier des charges à respecter.

Il travaille seul la majeure partie du temps, mais tient à souligner que "ma compagne Charlène Avrillon m'aide beaucoup pendant ses jours de congés!"



Exploitation

Eric Déronzier, route des fontaines à Disonche

L'exploitation a démarré avec son grand père en 1935 et Éric en a hérité en 1988. Depuis 2022, son gendre Alexandre a pris la suite. L'exploitation compte 35 laitières et 25 génisses. Le lait est vendu à la fruitière de Villaz pour la fabrication d'abondance et de reblochops

Le métier d'éleveur a beaucoup évolué avec les machines à traire, mais "la charge de travail est restée la même" ajoute-il. Il rappelle aussi que le métier d'agriculteur est conditionné à la météo et au rythme des saisons.

S'îl exprime une certaine inquiétude quant à l'évolution du paysage, trop bétonné à son goût, et ses conséquences, c'est aujourd'hui l'eau qui lui semble un sujet sensible.

Pour ce qui est de la cohabitation avec les autres habitants, il estime que ceux-ci sont respectueux de ses activités. De son côté, il s'arrange pour que le passage des bêtes n'impacte pas celui des cars scolaires. Cela étant, il s'agace des cyclistes qui tentent de se frayer un passage au sein du troupeau.

Par ailleurs, comme les autres éleveurs, il déplore les déjections de chien non ramassées, qui peuvent condamner toute une lignée, à cause de la néosporose.





GAEC La ferme du Pont d'Onnex

Olivier, Brigitte et David Volpé

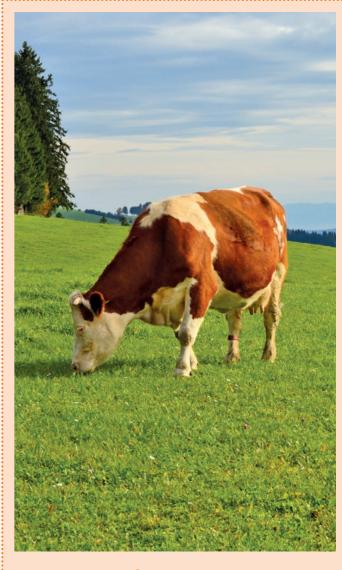
L'exploitation date des années 1930. Olivier Volpé l'a reprise à son grand-père en 1994. Depuis 2022, il a fondé un GAEC avec sa femme Brigitte et son fils David. L'exploitation a deux activités.

La première est l'élevage de vaches charolaises vendues ensuite pour la viande, en caissettes ou à des bouchers. Le cheptel d'une centaine de vaches est réparti aux Chappeys (au-dessus de Villaz), au Revard, à Annecy-le Vieux, à Thônes, à Chapeiry...

Le maraîchage, seconde activité, permet de produire des légumes de saison. Sous serre en début de saison, puis en plein champ. Cette activité est importante puisque ce sont un peu plus d'un hectare de légumes plein champ et 3 hectares de pommes de terre qu'elle valorise.

Comme pour la grande majorité des agriculteurs, il faudrait rajouter un troisième volet : l'administration augmentée par les aides de la PAC, qui nécessite de faire un suivi régulier et très précis de l'activité. "Heureusement qu'on a une secrétaire" dit Olivier en riant et désignant sa femme Brigitte. Celle-ci confirme qu'il s'agit d'une activité quotidienne. Les vacances ? "Jamais!" répondent-ils en cœur.

L'avenir ? Deux préoccupations majeures, partagées par beaucoup. D'une part, la néosporose transmise par les chiens qu'on laisse faire leurs besoins partout en plein champ, oubliant que, s'ils ne sont pas toujours clôturés, ils ne sont pas non plus inutilisés. D'autre part, la raréfaction des terres agricoles, due à la vente pour la construction. "Ce sont souvent les plus belles terres qui partent, à Villaz comme à Annecy-le-Vieux" constatent Olivier et David avec dépit.



LA NATURE EST À TOUS?

La commune de Villaz est idéalement située sur les flancs du Parmelan et semble entourée d'une nature ouverte à tous. C'est ce que semblent penser nombre de promeneurs attirés par ce que beaucoup voient comme "un immense terrain de jeux".

C'est pourtant méconnaître la réalité : les prés, même sans clôtures, sont souvent des propriétés privées, de même que les parcelles boisées. Les terrains communaux sont également, pour la plupart, proposés en gestion aux agriculteurs.

Alors, oui, il est agréable et possible de se promener librement, mais en ayant en tête que l'on traverse peut-être un espace pâturé, une parcelle privée et que l'on se doit donc de se faire discret et respectueux de l'espace et des agriculteurs. Oui, les chiens ont aussi besoin de se défouler. Mais, leurs déjections restées dans les champs, au bord des chemins, outre les désagréments pour les autres promeneurs, sont surtout la cause d'une grave maladie pour les vaches : la néosporose.



BIENTÔT LES VACANCES!

MARCHER EN GROUPE ET DÉCOUVRIR D'AUTRES REGIONS!

En plus des randonnées les mardis et vendredis, de la marche nordique les jeudis et samedis, Marche en Fillière organise aussi des séjours pour ses adhérents. L'occasion de découvrir en marchant la culture, la gastronomie et les paysages d'autres régions. Le déplacement a lieu par covoiturage et les

Quelques exemples de séjours sur la dernière saison : la baie de Somme, le Pilat, la Vanoise et les Haute Alpes.

randonnées, en étoile ou en itinérance, sont

adaptées à chaque niveau de marche.

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous!

Contact : Email - infos@mef74.fr Tel. 07.88.98.43.90 www.mef74.fr



HATHA-YOGA, RELAXATION

s'exprime au printemps.



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

UNE BELLE RECONNAISSANCE.

La Voix en Choeur à Coeur a été créée à Villaz il y a 9 ans par Marie-Agnès Glorieux, infirmière, et dirigée par Florent Puppis, chef de chœur, musicothérapeute clinicien et chanteur ténor. Sa mission première est de réhabiliter les personnes fragilisées et isolées par les accidents de la vie, créer des liens sociaux entre eux, les valoriser en utilisant le potentiel vocal et scénique pour reconstruire l'estime de soi dans un climat de cœur. L'association reconnue d'intérêt général vient de voir son engagement et son travail de bénévolat de A à Z récompensés par l'AG2R La Mondiale, en remportant la deuxième édition des trophées régionaux des initiatives solidaires et sociales. Ceci honore la singularité de ses actions concrètes permettant de développer l'entraide et les liens sociaux sur le bassin d'Annecy et le Pays de Fillière, auprès des personnes en recherche d'un mieux-être. Les choristes sont ravis et remplis de dynamisme. La Voix en Chœur à Cœur offre une fois par mois des scènes diverses et variées aux côtés d'artistes reconnus. Retrouvez les dates de nos prochains concerts sur notre site Internet. Pour fêter l'été, notre parrain au grand cœur François-René Duchable, pianiste virtuose, nous fera l'honneur de sa présence le dimanche

L'âme du printemps, c'est avant tout l'équili-

bre, égale durée entre les temps de jour et

de nuit. C'est la vie, l'éveil, la joie, mais aussi

la fin de la gestation, la graine qui germe.

C'est le réveil de la nature qui bouillonne de

vie. Nous avons donc planté notre graine,

celle d'un projet que l'on veut nourrir et voir

pousser en visualisant les quatre éléments.

Enfin, avec Sarah, nous avons fait un voyage

sonore avec des bols tibétains, des carillons

"koshi" et des diapasons. Chaque instrument

a son propre timbre magique et harmonieux.

Les sons riches et graves apaisent, favorisent

le lâcher-prise et plongent l'esprit dans un

état méditatif. Les ondes vibratoires se

propagent dans tous les tissus, notamment

Chacun est reparti enchanté et relaxé.

grâce à l'eau de nos cellules.



11 juin à 14h30 à l'Église de Saint Laurent à Annecy-le-Vieux. Les choristes accompagnés de Krys Florian ambitionnent de vous faire toucher les étoiles l'espace de ce moment musical!

Pour tout renseignement: Marie-Agnès Glorieux: 06 73 31 30 88 lavoixenchoeuracoeur@orange.fr lavoixenchoeuracoeur.fr



Ce printemps, pour la seconde année consécutive, le Tennis Club de Villaz a participé à Villaz en Fête, avec pour attraction sa fameuse machine à balles qui a

fait le bonheur des petits comme des grands. La boutique du club était aussi présente. Nous remercions les organisateurs et participants de cet événement fédérateur pour la commune.

Le tournoi de Tennis annuel a lieu du 26 mai au 11 juin.

Venez encourager les joueurs et joueuses et partager des moments conviviaux dans notre beau club. L'occasion de regarder des matchs, tout en savourant nos crêpes et hotdogs ou en sirotant une boisson rafraichissante! Remise des prix le 11 juin, accompagnée de son apéritif traditionnel.



Bloquez la date! Le 17 juin, le Tennis Club de Villaz célèbrera ses 40 ans!

Au programme, l'après-midi, de nombreuses animations pour les enfants et les adultes, suivies d'un repas en soirée avec pleins de surprises! Une belle journée à ne pas manquer! On vous attend nombreux!

Pour les inscriptions c'est par ici : www.tennis.villaz.fr

Contact: tennis.villaz@gmail.com Facebook: www.facebook.com/tcvillaz



L'association Filière Aventures vous propose à nouveau ses ateliers multi-activités en pleine nature les mercredis, mais aussi désormais des cours de VTT pour les 5 à 11 ans

Les mercredis et samedis de mai-juin et septembre- octobre, diverses activités sont proposées par Sébastien pour apprendre à mieux connaître la nature, et par Alex et Marion, moniteurs de VTT, pour apprendre et progresser en vélo grâce à des ateliers ludiques et techniques, dans les alentours de Villaz.

Inscrivez-vous dès maintenant pour les sessions de la rentrée scolaire!



En attendant, cet été, nous vous proposons des animations sportives de pleine nature : un stage multi-activités mêlant rando, pêche et VTT la semaine du 17 au 21 juillet, à partir de 5 ans (infos auprès de Sébastien : 06.75.63.02.88) et des stages VTT électrique dès 8 ans de 3 à 4 demi-journées tout l'été (infos auprès de Marion : 06.68.65.67.91).

De quoi prendre un bon bol d'air!



CLUB DES SPORTS VILLAZ

VIDE GRENIER

Nous vous rappelons que le Club des Sports organisera le vide grenier le dimanche de la Vogue en septembre 2023, avec des horaires moins contraignants : installation 7h30-9h, exposition 9h-16h (horaires à confirmer).



A vos agendas !!!

Le dimanche 18 juin prochain, le FJEP vous propose un moment récréatif, à partir de 18h30. Au programme : une représentation de danses urbaines et zumba, ainsi que des repré-sentations théâtrales des groupes enfants et adolescents. Vous pourrez également découvrir une exposition d'arts plastiques.

Rendez-vous au stade du Varday pour profiter de tout cela dans la joie et la bonne humeur! Ouvert à tous.

Plus d'infos à venir sur le site du FJEP (https://fjepvillaz.fr/) et sur le panneau lumineux de la Mairie.

Une saison atypique

Ils auront tout testé cette année les p'tits skieurs du FJEP. Ski de piste, ski nautique, bain de boue et comme dit Jean Claude : "Aujourd'hui" on va pouvoir skier en ramassant des pissenlits!"

Au programme de cette saison un peu atypique, du ski bien sûr, du soleil, de la neige, de la pluie, un bol de chocolat chaud et un peu de soupe sur la piste. Néanmoins, malgré des conditions météo et de neige plus que changeantes, le bilan reste le même : des enfants motivés quelles que soient les conditions, une équipe d'organisateurs et d'accompagnateurs au rendez-vous.

Les 67 enfants de Villaz, Nâves et Aviernoz ont donc pu faire leurs 7 sorties de ski du mercredi et, qu'ils soient apprentis skieurs ou riders confirmés, ils ont partagé de bons moments sur les pistes de la Croix Fry. Nous avons terminé cette belle saison par une fin d'après-midi à la salle d'animation, durant laquelle l'équipe de joyeux organisateurs Jean Claude, Nelly, Michelle... ont offert à nos jeunes skieurs un gouter, leur ont remis à tous une médaille pour leur participation, ainsi que des cadeaux de fin de saison.



Un grand merci au FJEP, aux organisateurs, aux accompagnateurs, aux enfants ainsi qu'aux familles, pour cette belle saison de ski!

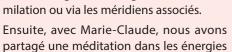
Comme chaque année, le FJEP vous donne rendez-vous pour ses spectacles de fin d'année!

Au programme cette année :

- 2084 (collégiens) : un voyage dans un futur étonnant, où les humains vont en weekend sur Vénus et où les robots veulent se révolter grâce à Mozart.
- Les uns sur les autres (collégiennes) : la vie d'une famille trop pressée : ados apathiques, parents au bord du burn-out, grands-parents acariâtres... Toute ressemblance avec votre quotidien est évidemment tout à fait fortuite!
- Fracassés (lycéennes): ils sont trois amis, voici leur vie dix ans après la fin du lycée, entre rêves, déceptions, espoirs, frustrations. Un texte fort sur la jeunesse et la vie d'adulte.

Représentations à la salle d'animation à 19h30 : mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 juin, samedi 1^{er} juillet.





ambiance et salle agréable. Le thème était

l'Energie du Printemps. Le printemps est la

saison la plus propice au travail du corps qui

se réchauffe et devient souple. Le maximum

d'énergie du foie et la vésicule biliaire

Avec Jocelyn, nous avons donc travaillé

l'Energie du Foie et de la Vésicule Biliaire à

travers des étirements et des flexions en lien

avec les organes de digestion et d'assi-

partagé une méditation dans les énergies du printemps et du renouveau.

Pour tous renseignements et tarifs : 06 88 23 83 59 ou hyr74villaz@yahoo.fr.-

L'atelier Yoga du

samedi 18 mars

a eu du succès.

Nous étions 24

à la salle d'ani-

mation : bonne

LES RENARDEAUX

BONNE RETRAITE LYNDA!

Après 28 années, la crèche des Renardeaux change de direction!

Lynda Noiseaux était arrivée directement du Québec en 1995. Sa passion pour la petite enfance et l'humanité l'ont poussée à créer d'abord un lieu d'accueil, qui deviendra ensuite la crèche Les Renardeaux que l'on connaît!



Son intérêt pour l'écologie a rendu la structure éco-responsable (couches lavables, compost, nourriture locale, produits d'entretien bio...) et a amené la crèche à faire une demande à la CAF en 2023 afin d'obtenir le label "ECO-CRECHE". Des projets vont être menés en ce sens par la Commission Ecologie de la crèche.

Avant de tirer sa révérence, Lynda a assuré une deuxième "Soirée Pères" le 28 mars avec les papas de la crèche. Ils sont venus nombreux pour échanger autour de leur rôle de pères et de la parentalité.



Maintenant, la structure est tournée vers l'avenir avec Christelle Bernard, qui prend la direction des Renardeaux. Elle était déjà dans la structure le temps de faire la transition. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle mission!

Le futur, c'est aussi le déménagement de la crèche à l'horizon 2025, avec l'augmentation de la capacité d'accueil, ce qui nous pousse à recruter dès à présent de nouveaux professionnels pour encadrer tous ces enfants. Faites passer le mot!



BIEN VIVRE À VILLAZ

Pour la douzième année consécutive, l'association "Bien Vivre à Villaz" vient de se

réunir en assemblée générale et de renouveler son bureau. C'est l'occasion de rappeler les buts et les actions de notre groupe uni et motivé pour le bien-vivre dans notre commune. Ce qui nous caractérise depuis l'origine: la lutte contre toutes sortes de pollution, la préservation des ressources naturelles dont celles capitales de l'air et de l'eau, la valorisation des paysages, ainsi que la mise en valeur des sentiers. Pour rappel, notre première action en 2011 a été la lutte contre le projet de centrale à bitume dans le PAE de Villaz.

Bien Vivre à Villaz, ce sont des actions concrètes comme notre implication dans le projet d'étude d'un nouveau centre-bourg il y a deux ans ; la journée de l'environnement en partenariat avec la mairie ; l'initiative de réaliser progressivement des tables de pique-nique, dont une a été installée le 16 mars dernier aux nouveaux jardins familiaux, au niveau des Cruets ; le balisage d'un premier chemin de promenade entre la route des Aulnes et le centre du village...

Site internet : www.bienvivreavillaz.com Mail : bienvivreavillaz@gmail.com



Les chiens visiteurs de Caresses et boules de poils rendent visite chaque mois dans des EHPAD et établissements du bassin annécien (Annecy, Annecyle-Vieux, Rumilly, Saint-

Jorioz, Veyrier-du-Lac, Thorens).

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 11 mars après-midi. Nous avons pu faire le bilan de l'année écoulée et partager un moment convivial avec nos bénévoles et leurs chiens.

Si vous voulez en savoir davantage sur nos activités et connaître les dates du prochain stage de formation pour valider les nouveaux bénévoles, venez nous rencontrer lors du Festi'dog les 10 et 11 juin à Poisy. En attendant, vous pouvez nous contacter ou suivre nos actualités via notre site: https://caressesetboulesdepoils.fr/, notre page Facebook, Instagram ou encore notre email contact.cbp74@gmail.com ou au 07 66 26 20 74.



PAROISSE SAINT-MARC

Lundi 15 août : Fête de l'Assomption de la vierge Marie. Messe au jardin à Pringy à 10h30, cadre très convivial!

Quelques informations:

Le Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) vous convie à un moment d'échange chaque mois à la maison paroissiale à Pringy, de 14h15 à 16h15. Dates des rencontres sur la feuille de semaine dans le hall de l'église. ThéOcafé: la paroisse vous invite le dernier samedi de chaque mois, de 10h à 12h, à un temps d'échange convivial à la maison paroissiale à Pringy. Café et thé offerts.

Pèlerinages

Notre Dame du Laus où Marie est apparue plusieurs fois, très beau lieu près de Gap, du 30 mai au 2 juin.

Paris depuis la basilique de Montmartre, nous traverserons Paris sur les pas des grands saints qui ont marqué la capitale, du 11 au 17 juin.



Lutte contre les déjections canines



La commune est un espace partagé où tout le monde a sa place. La respecter, c'est respecter l'autre. Si les chiens sont les bienvenus dans l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. 80 à 90 % des possesseurs de chiens ramassent les déjections de leur animal.

Et vous?

JE SUIS EN CHARGE DE SES DÉJECTIONS

Le ramassage des déjections canines est une obligation prévue dans le cadre du Code pénal (art R632-1) et du règlement sanitaire départemental. Il est donc obligatoire de les ramasser partout et tout le temps, y compris dans les caniveaux, les espaces verts, les pieds d'arbres et les bandes plantées, de même que les champs.

C'est avant tout un problème d'hygiène : une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader. Elle contient des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux. Pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils, aux personnes non voyantes, mais aussi au personnel des espaces verts qui entretiennent ces derniers, sans oublier le bétail!

COMMENT LES RAMASSER?

Il existe plusieurs solutions : sac, carton, journal, mouchoir... Une fois ramassées : poubelle ! La commune met à disposition des sacs dans des distributeurs au chef-lieu. Ils sont là pour vous dépanner lorsque vous avez oublié le vôtre. Néanmoins, en tant que propriétaire d'un chien, il vous appartient d'en acheter et de les avoir sur vous.

Tour de France 2023

L'étape **LES GETS** > **SAINT GERVAIS** traversera VILLAZ le 16 juillet.

Passage de la caravane publicitaire à 12h45 et des coureurs vers 14h30, depuis Thorens vers Naves.

Le parcours sera probablement bloqué pendant 3 à 4 heures. Nous attendons les instructions de la Préfecture et de la gendarmerie.



Cantine 2023-2024

Nous informons les parents des élèves déjà scolarisés et les nouveaux que le dossier cantine est à retourner au secrétariat de la mairie pour le 7 juillet 2023 au plus tard.

Il devra être composé de la fiche familiale de renseignements à télécharger sur le site Internet de la mairie (Rubrique Jeunesse > Restaurant scolaire) ou à retirer au secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture, ainsi que de l'attestation récente de quotient familial (en son absence, application du tarif le plus élevé).

LES ÉVÈNEMENTS DE VOTRE VILLAGE

1er JUIN

Club de lecture "Le goût des mots" Bibliothèque - 18h30

7 JUIN

L'heure du conte Bibliothèque - 10h

8 JUIN

Rendez-Vous du Jeudi : Carnets de voyage Salle d'animation - 20h

10 JUIN

Livr'Evasion Fête du livre jeunesse Salle d'animation de Groisy - 10h à 17h

17 JUIN

Café littéraire autour des livres du Prix Rosine Perrier *Bibliothèque - 10h*

17 JUIN

40 ans du Tennis Club de Villaz Stade du Varday - Après-midi et soirée

18 JUIN

FJEP - Soirée récréative Stade du Varday - 18h30

21 JUIN

L'heure du conte Bibliothèque - 10h

MERCREDI 28, JEUDI 29,

VENDREDI 30 JUIN, SAMEDI 1" JUILLET Spectacles de théâtre du FJEP Salle d'animation - 19h30

5 JUILLET

Spectacle Bib'En Scène "Tout le monde le sait" Dès 8 mois Salle d'animation - 10h

13 JUILLET

Fête Nationale
Défilé aux lampions, fanfare, feu d'artifice

16 JUILLET

Passage du Tour de France Route de Thorens vers Nave À partir de 12h45

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter.



À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- · Vendredi 2 juin à 18h
- · Vendredi 16 juin à 18h
- · Vendredi 30 juin à 18h
- · Vendredi 21 juillet à 18h
- · Vendredi 25 août à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h Après-midi: lundi, jeudi

et vendredi de 14h à 16h30 Mardi : 16h à 18h30 Fermée le mercredi

Tél: 04 50 60 61 64 Courriel: contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi

9h30 - 12h

Mercredi 16h - 19h

Vendredi 16h - 19h

Samedi 10h - 12h





Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr



Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le mercredi 26 avril 2023 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : https://dondesang. efs.sante.fr/puis-je-donner. Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

SAMU: 15

Police secours : 17
Pompiers : 18

Enfance maltraitée : 119
Violences femmes info : 3919
Association Espace Femmes :

04 50 97 61 90

Gendarmerie

Groisy: **04 50 68 00 02**

Annecy-le-Vieux: 04 50 23 02 23

N° d'urgence pour les personnes sourdes

et malentendantes: 114

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer diverses informations par mail (ateliers, conférences, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : communication@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Retrouvez également ces informations sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Plan canicule

Activé automatiquement du 1er juin au 31 août chaque année. Actions de prévention et de gestion mises en place.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès de la Mairie en contactant le secrétariat 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra vous être proposé. Pendant cette période, si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

NE RESTEZ PAS ISOLÉ!



🚇 Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information:

le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière.

Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet: www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code.

Frontaliers: Compensation Financière Genevoise (CFG)

Chaque année, le Département de la Haute-Savoie répartit la part de la CFG qui doit être reversée aux communes, selon le nombre de leurs résidents travaillant dans le canton de Genève.

En ce sens et afin de comptabiliser le nombre de personnes concernées, nous invitons les résidents de Villaz de nationalité suisse ou doubles nationaux et travaillant dans le canton de Genève à contacter le secrétariat de la Mairie avant le 9 juin 2023.